



AQRDE
Association québécoise
du personnel retraité
de direction des écoles

Bulletin de liaison

Volume 15, numéro 2, janvier 2021

Par ce bulletin, votre Conseil d'administration veut vous donner PLUS D'INFORMATIONS sur ce qui se passe dans votre association.

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année particulièrement, je vous invite à prendre connaissance et à lire attentivement notre bulletin de liaison. Malgré la situation liée à la pandémie que nous vivons depuis le mois de mars 2020, le conseil d'administration a tenu régulièrement ses rencontres par l'intermédiaire de l'application Zoom.

Nous poursuivons nos travaux notamment sur les dossiers suivants :

Révision des statuts et règlements :

Un comité a été instauré en 2019 afin de procéder à la révision de nos statuts et règlements pour respecter la Loi sur les organismes sans but lucratif (OSBL). Quand les travaux du comité seront terminés et que le conseil d'administration en aura pris connaissance, une assemblée générale spéciale sera convoquée pour vous faire part des modifications exigées par la Loi. Ce comité travaille avec monsieur Louis Dion qui agit à titre de personne ressource.

Élaboration d'un site Web :

Un comité a également été formé en 2019 afin de faire des recommandations au conseil d'administration quant à l'élaboration d'un site Web pour l'AQRDE. Ce comité avance ses travaux et en rend compte régulièrement au conseil. Nous devrions avoir un site Web au cours de l'année 2021.

Archivage des documents de l'AQRDE :

Le conseil d'administration travaille présentement à mettre à jour notre système d'archivage de tous nos documents.

Pour 2020-2021, nous avons malheureusement dû annuler l'assemblée générale, les déjeuners régionaux, la collecte de fonds pour une cause sociale ainsi que notre activité de juin. Quand la situation changera et que nous aurons la possibilité de nous rencontrer de nouveau, nous vous ferons parvenir l'information nécessaire concernant la reprise de nos activités.

Étant donné que nous ne tenons pas d'assemblée générale et qu'il n'y aura pas d'élection pour les postes qui devaient à échéance en 2020 (secrétaire, vice-présidence et conseiller), le conseil d'administration a décidé, après discussions et avec l'accord des personnes concernées, de prolonger d'un an le mandat de ces 3 postes et de procéder également à un prolongement d'un an le mandat des 4 postes qui devaient être en élection lors de l'assemblée générale d'octobre 2021 (président, trésorier et 2 conseillers). Nous opérerons de cette façon, afin d'éviter que tous les membres du conseil

d'administration quittent le conseil d'administration en même temps.

Un merci particulier aux membres du conseil d'administration qui s'impliquent de façon extraordinaire et qui se partagent l'ensemble des dossiers.

Réjean Gauvin

Président

MEMBRES DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2020-2021

Président	Réjean Gauvin
Vice-présidente	Danielle Dubé
Trésorière	Renée Lachance
Secrétaire	Denise LeFrançois
Conseillère	Lucie Jutras
Conseillère	Karmen Pross
Conseiller	Pierre Boulanger

Vous pouvez rejoindre les membres du conseil d'administration en communiquant au 418-871-4700 ou par courriel à retraites@aqpde.ca ou par téléphone au 418-781-0700.

Dans les deux situations, vous devez laisser votre message au secrétariat et il nous fera plaisir de communiquer avec vous dans les plus brefs délais.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

De janvier à décembre 2020, quatre nouveaux retraités ont joint les rangs de notre association. Il s'agit de madame Mireille Demers et de monsieur Alain Guimont du Centre de service scolaire des Navigateurs, de madame Michèle René de Cotret du Centre de service scolaire des Patriotes et de monsieur René Denis de Centre de service scolaire Marie-Victorin.

Nous avons perdu huit membres au cours de cette même période ce qui amène notre association à 388 membres au 31 décembre 2020.

Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour inviter les nouveaux retraités à rejoindre nos rangs. Nous vous rappelons que l'AQRDE accueille aussi les adjointes et les adjoints retraités. Si cela vous convient mieux, informez un membre du conseil d'administration et il nous fera plaisir de communiquer avec eux.

Renée Lachance

Trésorière

FUTUR SITE WEB

Nous aurons bientôt un site Web!

Nous sommes actuellement à élaborer un site Web qui permettra à tous les membres d'accéder à l'information de l'association rapidement. Assemblées générales, convocations, documents pertinents, sujets d'actualité, archives, suggestions de liens, etc. Voilà globalement ce qu'on y retrouvera.

C'est sous une forme simple et conviviale que nous proposerons de regrouper l'ensemble des informations. Pour ce faire, nous avons retenu les services d'un graphiste qui verra à l'installation des données techniques d'un modèle de site choisi dans « WordPress ». C'est un site qui permet de créer son propre Web à partir de modèles proposés.

Pour l'instant, ce qui est officiel, c'est que nous avons fait l'achat d'un domaine virtuel. Il s'agit de « aqrpe.com ».

Le déploiement s'effectuera entre janvier et mars 2021. Nous vous inviterons à aller y faire un tour au moment opportun.

Lucie Intras
Conseillère

RECOURS COLLECTIF DE LA LOI 126

Après toutes ces années d'attente, notre cause a été présentée et entendue les 8 et 9 décembre derniers devant le tribunal.

À la fin de l'audience, l'honorable juge Davis a mentionné que notre cause est complexe et qu'il prendra plusieurs mois avant de rendre son jugement.

Le travail n'est pas encore terminé et nous vous demandons de soutenir le recours collectif pour le retour de votre indexation. Contribuons tous à la défense de nos droits en participant à collecte de fonds.

Continuons à montrer que l'AQPRDE croit toujours à la cause.

En ce temps de pandémie, pourquoi ne pas cotiser à la hauteur d'un bon souper au restaurant par exemple. Voici le lien, c'est facile, allez à <https://retraitesdurpe.com>

Je vous invite aussi à visiter régulièrement la page Facebook.

Merci à l'avance, nous avons encore besoin de votre aide.

Réjean Gauvin
Président

COMITÉ CONSULTATIF DES RETRAITÉS (CCR)

Je vais reprendre quelques informations données par monsieur Dubé dans l'Infolettre du CCR, que vous pouvez lire sur le site.

Tarification pour l'année 2021

Régime	Congé de primes	Variation (incl. Congé)
Régime de base		
Moins de 65 ans	-5 %	1,9 %
65 ans ou plus	aucun	-5,0 %
Régime enrichi		
Moins de 65 ans	-5 %	2,5 %
65 ans ou moins	aucun	-7,3 %

Pérennité du régime

Les travaux du comité tripartite ont débuté en janvier 2020, mais à cause de la COVID-19, nous avons cessé les rencontres depuis février 2020. Une nouvelle rencontre s'est tenue le 10 décembre dernier. Les discussions ont porté sur les conséquences d'une fermeture partielle du régime, d'une fermeture totale du régime ou sur la venue d'un nouveau preneur du contrat, soit la création d'un organisme sans but lucratif (OSBL). Une prochaine rencontre devrait se tenir à la fin janvier 2021. Entre-temps, nous avons demandé aux représentants du Conseil du trésor de vérifier auprès de leurs instances si des solutions pouvaient être apportées au régime, afin de supporter les assurés de moins de 65 ans qui doivent payer une tarification importante.

Assurance voyage

À la suite de la pandémie COVID-19, SSQ Assurance a apporté quelques modifications au régime.

- ✚ Le délai pour communiquer avec la compagnie d'assistance voyage a été précisé dans le cas d'annulation de voyage avant le départ ayant pour cause un avertissement aux voyageurs du gouvernement du Canada, soit 72 heures avant qu'un dépôt soit exigible, ou 72 heures avant la date prévue de départ, selon la première éventualité.
- ✚ Les sommes déboursées auprès de plateformes de réservation accréditées, par exemple Airbnb, ont été ajoutées à la définition de frais de voyage payés d'avance.
- ✚ La distance minimale de 400 km (aller-retour) a été retirée de la définition de voyage.
- ✚ Pour les locations de gré à gré, vous devez posséder un contrat en bonne et due forme comprenant des clauses d'annulation. Pour l'instant, nous avons demandé à SSQ Assurance de nous proposer un contrat type qui devrait être signé entre l'assuré et le locateur.
- ✚ Finalement, même si notre contrat d'assurance nous assure contre la COVID-19, sauf sous certaines conditions (croisières, pays situés en zone 4), nous vous suggérons d'éviter tout voyage non essentiel.

Réjean Gauvin
Président

ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS (ARR)

Au cours du mois de mai dernier, l'Alliance des associations de retraités a été sollicitée pour se joindre à la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) qui regroupe présentement l'AREQ, l'AQRP, le RIIRS, l'AQDER, l'AQDR et l'AAR.

Le conseil d'administration de l'AAR a décidé de joindre ce regroupement puisque la défense des droits des retraités membres des associations qui composent l'Alliance ainsi que de leurs intérêts économiques et sociaux fait partie de la mission et des orientations de l'Alliance des associations de retraités.

Le comité a tenu plusieurs rencontres à ce jour et a rédigé un document qui présente diverses pistes de solutions afin de travailler collectivement à assurer une qualité de vie et de la dignité aux personnes âgées du Québec. Le document s'articule autour de quatre thèmes : la santé, la défense des droits, les finances et la participation citoyenne.

Le comité travaille présentement à son plan de communication afin que le document puisse sortir publiquement sous peu. Pour plus d'informations concernant l'ARR, vous pouvez consulter son site Web à l'adresse suivante <https://webarr.ca/>

Danielle Dubé

Vice-présidente

REÇUS DE COTISATION À L'AQPRDE

Veillez prendre note que nous ne produirons plus annuellement de reçus de cotisation. Selon l'Agence du revenu du Canada (ARC), seules les cotisations annuelles syndicales, professionnelles et semblables, si elles sont liées à un emploi, sont recevables (ligne 21200 du formulaire d'impôt fédéral).

Comme nous sommes toutes et tous retraités, notre association ne répond donc pas aux critères de l'ARC.

Depuis quelques années, plusieurs membres ont communiqué avec nous pour nous informer du refus de l'ARC de reconnaître leur cotisation à l'AQPRDE et des conséquences sur le calcul de leur impôt.

À la suite de ces informations, à plusieurs reprises, nous vous avons recommandé de ne plus utiliser votre reçu pour votre déclaration de revenus. Comme ce reçu n'a pas d'autre utilité, le conseil d'administration a décidé de ne plus en produire à compter de l'année 2020.

Renée Lachance

Trésorière

RAPPEL

Il est important de nous informer de tout changement d'adresse postale, d'adresse courriel et de numéro de téléphone en communiquant avec Marie-Line Grenier au bureau de l'AQPDE au 418-781-0700 poste 0, par courriel à retraites@aqpde.ca ou par la poste à l'adresse suivante : 7110, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, G2G 1B5.

Pour poursuivre la mission de notre association, le conseil d'administration a élaboré un plan d'action 2020-2021 qui ressemble à celui de 2019-2020 et qui sera approuvé à la prochaine assemblée générale annuelle dès que nous pourrons se rassembler pour ce faire. En toute transparence, nous vous le transmettons. Il est certain que toutes les rencontres pour poursuivre les travaux se font virtuellement et nous continuerons à vous communiquer les informations importantes selon les besoins.

PROJET DE PLAN D'ACTION 2020-2021

1. Défendre les intérêts des membres et les informer de l'évolution des différents dossiers :
 - a) S'assurer d'un lien et suivre les travaux du Comité Consultatif des retraités (C.C.R.) concernant nos assurances collectives;
 - b) Poursuivre nos actions et notre représentation au comité Alliance InterOrg en lien avec le recours collectif/loi 126;
 - c) Maintenir notre représentation à l'Alliance des Associations de Retraités (A.A.R.).
2. Poursuivre les travaux de l'élaboration du site WEB de l'AQPRDE.
3. Finaliser la révision des règlements de l'association en fonction de la loi sur les compagnies concernant les organismes sans but lucratif (OSBL).
4. S'associer à une cause en lien avec l'éducation des jeunes.
5. Former des groupes/conseil, au besoin.
6. Poursuivre nos actions concernant le recrutement des nouveaux membres.
7. Poursuivre l'information aux membres par notre journal « le Bulletin de liaison », les courriels et les envois postaux.
8. Favoriser la participation des membres aux activités de l'association.

Réjean Gauvin

Président

BONNE RÉFLEXION

Notre conseil d'administration a reçu en décembre des vœux du Nouvel An de la part de monsieur Carol St-Pierre, retraité des Premières-Seigneuries. Ces vœux étaient accompagnés d'une réflexion fort pertinente qu'il nous a autorisée à vous partager. La voici :

J'aurais bien aimé écrire
À tous ces anges qu'on admire
À ces combattants qui sont au front
Pour sauver ceux que nous aimons.

Souvent sous leurs masques coulent des larmes
Face à une mort qui les désarme
Très acharnés, oubliant l'heure
Et réduisant leur temps auprès des leurs.

Au coeur de cette nouvelle vague effrénée
Notre devoir moral pour les aider
C'est solidairement s'engager
À respecter les consignes édictées...

...C'EST LE PLUS BEAU CADEAU QUE NOUS POUVONS NOUS OFFRIR

Que 2021 nous permette une victoire face à ce virus «maudit»,
d'infléchir nos actions vers un réel bonheur,
d'apprécier l'essentiel plutôt que l'accessoire
et favoriser le dialogue entre les peuples...
même si, pour franchir l'arc-en-ciel,
la route sera longue.

Carol St-Pierre
Ex-directeur d'école

Merci monsieur St-Pierre!